

### Achat d'un MICRO TRACTEUR (travaux d'entretien de la commune)

Le Maire présente les devis pour l'achat d'un micro tracteur. Il précise qu'une subvention de 8 217 € sera reversée à la commune par le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées de la Fonction Publique du Centre de Gestion.

- Rocha 12 300 € HT (marque Kubota)
- Ravillon 12 800 € HT (marque Kioti)
- Collard 14 650 € TTC (John Deer)

La commune de Vadenay est partenaire : elle reversera la moitié du restant dû.

Le Conseil Municipal retient la proposition de la société Rocha pour l'achat du micro tracteur. La dépense sera imputée au budget 2014, section Investissement.

### Achat d'une AUTO-LAVEUSE (pour salle des fêtes)

Le Maire présente 3 devis pour l'achat d'une auto-laveuse destinée à la salle des fêtes.

- Rocha : 2 400 € HT (Marque Karcher), Dephi : 2 600 €, Fiorentini : 2 850 €

Des essais seront faits avec les différentes machines. La décision sera prise lors d'une prochaine séance.

### Achat de PANNEAUX DE SIGNALISATION routière

M. Denis LORIN présente les 3 devis concernant l'achat de plusieurs panneaux de signalisation (et d'un porte-vélos).

RIBEIRO : 1 115 € HT, GIROD : 1 200 € HT, CDISCOUNT : 1 150 € HT

Le Conseil Municipal retient la proposition de l'Eurl RIBEIRO pour la somme de 1 115 € HT.

### REGLEMENT de LOCATION de la SALLE DES FETES

Mme VIGNOT présente le projet de règlement de location de la salle des fêtes. Chacun l'étudiera et il sera approuvé lors de la prochaine séance. Une nouvelle organisation est envisagée pour la remise des clefs et l'état des lieux.

Le prix du nettoyage serait facturé 40 € et englobé dans le tarif de location de la salle.

La vaisselle, actuellement louée par l'association culturelle et sportive, sera facturée par la commune et reversée sous forme de subvention à l'association.

**VŒUX DU MAIRE :** La cérémonie est fixée au mardi 6 janvier 2015 à 18h30.

### QUESTIONS DIVERSES

- Une **visite des bâtiments de la Communauté de Communes** sera organisée courant janvier.
- Le Maire informe qu'une **lézarde est apparue dans le garage**. L'architecte a été contacté afin d'établir le constat pour la garantie décennale.
- Par ailleurs, le Maire propose un projet de construction d'un **local attenant à la salle des fêtes** pour ranger les tables et matériels. Un projet sera demandé à l'architecte.
- Une réunion, commune avec la municipalité de Dampierre, aura lieu lundi 8 décembre 2014 à 20h00 à la salle des fêtes au cours de laquelle M. Pierre LEFEVRE de la Communauté de Communes donnera des **explications sur les budgets communaux**.